

Avis de constitution

SOCIETE « BKM CONSTRUCTION »

Siège Abidjan Cocody Riviera Faya au sein de la
cité Laurier 9, Lot 20, Ilot 319

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/01/2026, et enregistrés au CEPICI le 30/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BKM CONSTRUCTION »

Objet : La société pourra, tant en Côte d'Ivoire qu'à l'étranger :

- Effectuer toutes opérations quelconques contribuant directement ou indirectement à la réalisation de l'objet social ;
- Créer des succursales, agences ou représentations;
- Acquérir ou exploiter tous brevets, licences, procédés, marques et droits de propriété intellectuelle ;
- Participer à toutes sociétés ou groupements créés ou à créer, ayant un objet similaire ou connexe ;
- Recourir à tous moyens de financement légaux nécessaires à son développement.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Riviera Faya au sein de la cité Laurier 9, Lot 20, Ilot 319

Dirigeant(s) M BEHI KOUAME MOISE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-02340 du 18/02/2026 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°12079/GTCA/RC/2026 du 18/02/2026

